

OBJECTIF EMPLOI UKRAINE

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2023

1, Boulevard Paul Montel
06200 Nice
Tél. 04 92 29 20 20
equipeemploiukraine@fondationdenice.org



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Cofinancé par
l'Union européenne



FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos **500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département** des Alpes-Maritimes, à **un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros**, la Fondation accompagne **plus de 12 000 personnes chaque année** et **gère 500 logements dont 50 lui appartiennent** et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les raccrochant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientatation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).

- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions et faits marquants 2023

2023 aura été encore [une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation](#) avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans [une journée « La Fondation c'est tout un art ! »](#) tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, [la Présidente et la Directrice Générale](#) sont allées à la rencontre de tous les services et [ont participé à 33 réunions d'équipes](#) en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

Les perspectives 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.

Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevrons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)

LE ROLE, LES MISSIONS DE L'EQUIPE EMPLOI UKRAINE

L'Ukraine est une action co financé par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et l'Etat. Le projet global d'accueil des familles déplacées d'Ukraine est piloté par l'association ALC¹ depuis 2022. C'est dans le cadre d'une convention partenarial avec ALC qu'est née l'équipe Ukraine en juin 2022. Sa mission ; avoir la charge du volet professionnel des personnes en âge et capacité de travailler. A l'instar des autres services emploi du secteur II, cette action repose sur le principe de « l'emploi d'abord ».

L'équipe Emploi Ukraine de la Fondation de Nice s'est engagée à accompagner vers l'emploi les déplacés de guerre ukrainiens ne bénéficiant d'aucun accompagnement dédié.

Pour ce faire, l'équipe démarche des entreprises à l'échelle de tout le département des Alpes maritimes afin de nouer des collaborations, de capter des offres d'emploi et de les proposer aux déplacés de guerre ukrainiens accompagnés.

L'équipe préparent les candidats aux entretiens d'embauche, organise des visites et immersions en entreprise, des PMSMP, des ateliers rencontres ou job dating sur les métiers en tension.

Tout est mis en œuvre par les CIP de cette équipe pour favoriser et faciliter les rencontres entre les employeurs et les Ukrainiens qui recherchent du travail.

L'équipe propose également un appui et suivi post embauche aux employeurs et aux nouveaux salariés. Elle apporte également des conseils aux personnes accompagnées, au sujet de la formation, de la mobilité et de l'accès aux droits.

¹ Agir pour le Lien Social

L'EQUIPE EMPLOI UKRAINE EN 2023

OBJECTIFS 2023 L'EQUIPE EMPLOI UKRAINE

Dans le cadre des deux conventions signées avec la DDETS² et l'association ALC, il n'y a pas d'objectif quantitatif d'intégration ou de sortie.

L'objectif principal est la gestion de la crise ukrainienne.

Majoritairement, le public ne doit pas être inscrit dans les services du Pôle emploi (70 % au minimum). Il y a un travail d'identification et de détermination du public à effectuer.

Axe du plan départementale :

« Renforcer et/ou soutenir des actions en faveur de l'intégration par l'emploi des personnes ayant vocation à s'installer durablement en France, notamment les personnes déplacées d'Ukraine bénéficiaires de la protection temporaire. »

2023 DEVELOPPEMENT EXPONENTIEL

L'année 2023 a été marquée par l'accroissement de l'équipe emploi Ukraine.

Changement dans le fonctionnement de l'équipe qui se scinde en deux relais de coordinations : EST et Ouest. A ces prémices, l'accompagnement était destiné aux personnes du centre d'hébergement d'ALC. Aujourd'hui, la mesure est accessible à tous les déplacés ukrainiens du département.

Depuis sa mise en œuvre et jusqu'en janvier 2023, l'équipe emploi Ukraine a démarré avec 2 CIP. Elle comptait 6 salariés en juin 2023 puis 8 en décembre 2023 déployé sur l'ensemble du département. Un responsable d'activité a également été embauché au cours de cette année.

 Relais coordination EST (Menton, Villefranche sur Mer, Nice, St Laurent du Var et Villeneuve Loubet) : 5 CIP

 Relais coordination OUEST Antibes, Cannes et Grasse) : 3 CIP

² Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

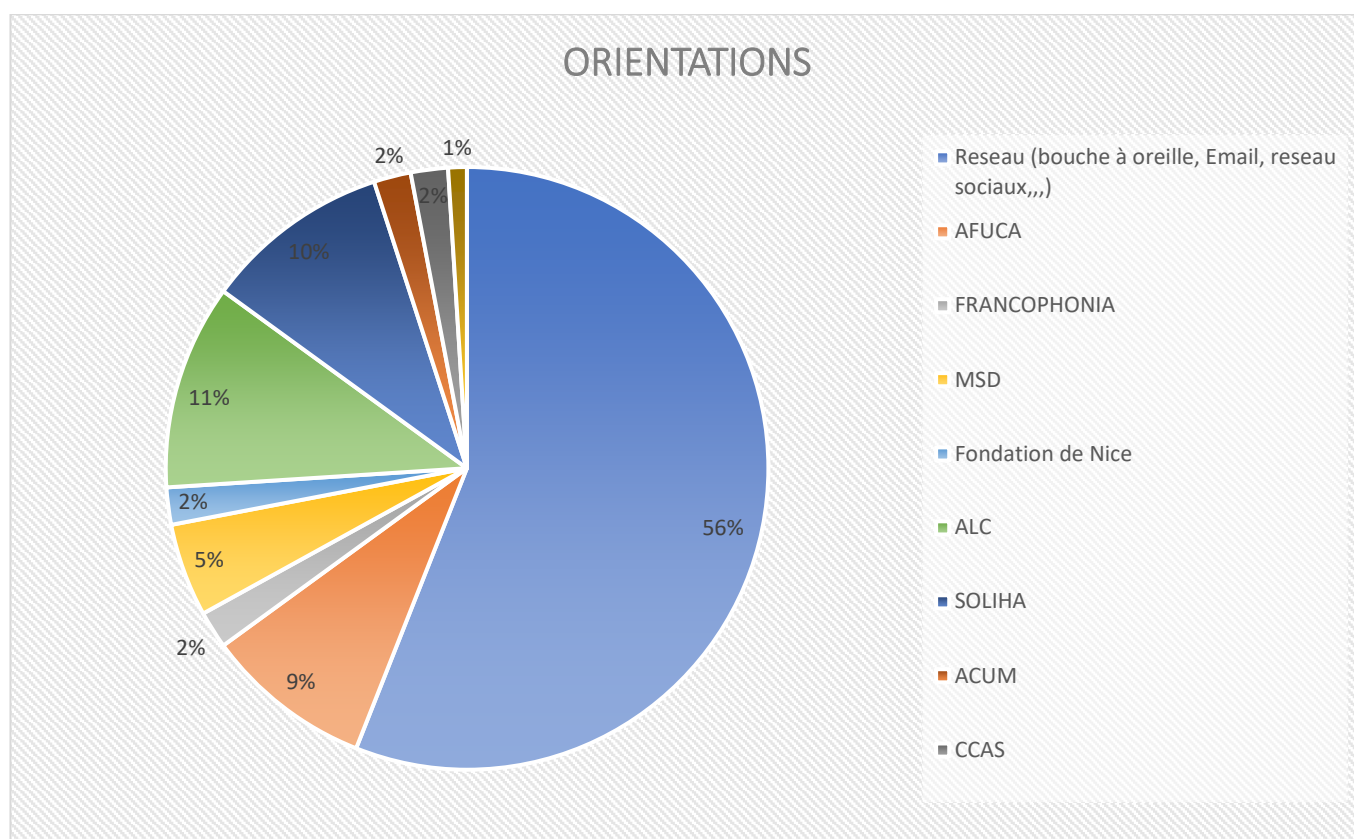
LES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Le public de l'équipe emploi Ukraine a la spécificité d'être bénéficiaire de la protection temporaire. Ils n'ont pas d'obligation à être accompagné par l'équipe emploi Ukraine.

Ils bénéficient de l'ADA³, et ne doivent pas être inscrit au Pôle emploi (70 % du public au minima).

 495 personnes ont été orientées sur l'équipe emploi Ukraine

Les partenaires prescripteurs :



Sur les 495 orientations :

 56 % des personnes ne sont pas orientées par un paritaire mais par du « bouche à oreille ».

 95% des personnes ont été accueillies – soit 474,

 83 % personnes ont été accompagnées – soit 412.

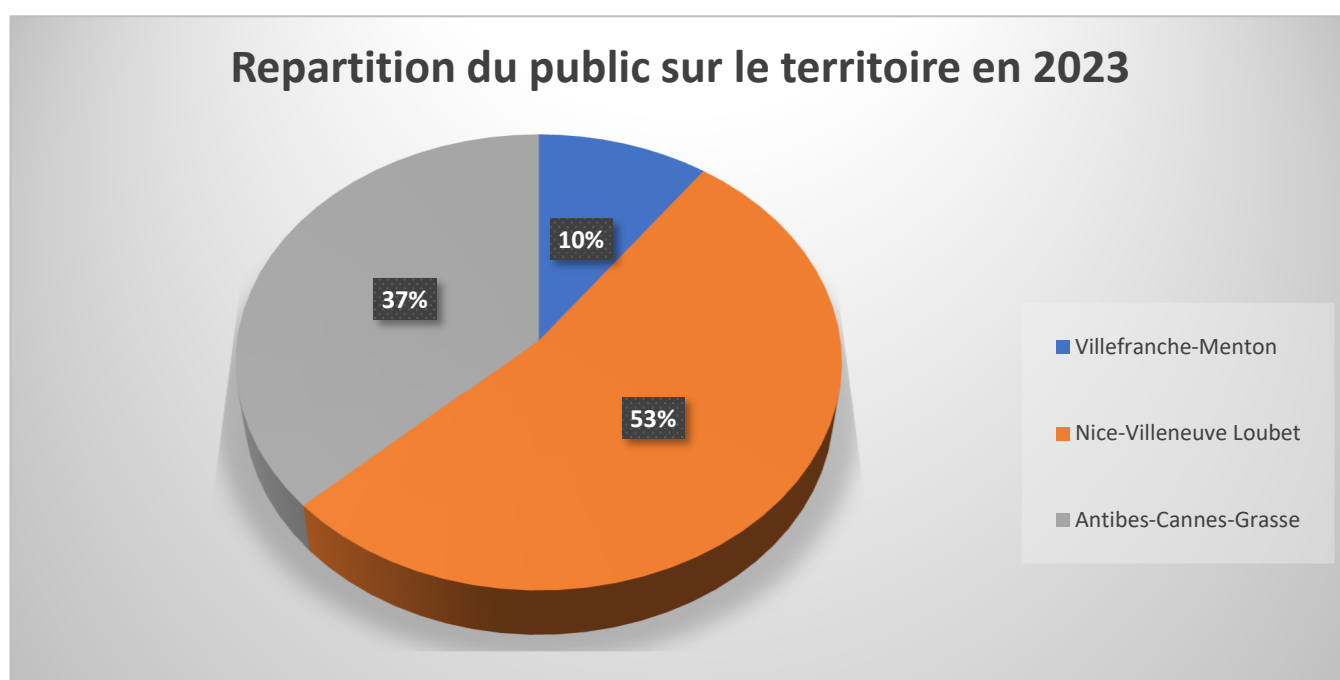
³ Allocation Demandeur d'Asile

Les chiffres ci-dessus ne tiennent pas compte des **80 personnes** qui ont intégré l'action le dernier trimestre 2022 dont l'accompagnement s'est poursuivi en 2023.

Au total 492 personnes ont été accompagnées en 2023.

Au 31/12/2023 la répartition du public sur le territoire se manifeste ainsi :

-  10 % du public suivi sur Villefranche-Menton
-  53 % du public suivi sur Nice-Villeneuve Loubet
-  37% du public suivi sur Antibes-Cannes-Grasse.



L'activité auprès des personnes accompagnées :

-  **1013 offres d'emploi** proposées
-  508 candidatures proposées aux employeurs
-  **229 entretiens d'embauche** réalisées
-  5 PMSMP
-  4 micro-entreprises créés.
-  **135 reprises d'emploi dont 55 CDI.**

Des partenariats spécifiques pour favoriser la reprise d'emploi des bénéficiaires de la protection temporaire

Le dispositif s'adresse aux personnes ayant quitté l'Ukraine à cause de la guerre à partir du 24 décembre 2021. Le public doit être bénéficiaire de la protection temporaire, avec une autorisation provisoire de séjour (APS ou autre titre de séjour, tel que Protection subsidiaire ou titre de séjour).

Les déplacés de guerre ukrainiens dans la grande majorité, ne parlent pas couramment le Français. Ils bénéficient en amont à l'accompagnement vers l'emploi ou parfois de façon concomitante d'une formation linguistique.

Accompagner vers l'emploi des déplacés de guerre n'est en rien comparable à un accompagnement classique des publics traditionnels de chercheurs d'emploi vers le marché du travail.

Le public accompagné n'est pas « éloigné » de l'emploi. La majorité des personnes accompagnées sont diplômées en Ukraine et travaillaient avant la guerre. En 2023 dans le dispositif, il n'y a aucune personne avec un niveau d'études inférieur au BAC. Cette particularité crée parfois une barrière à l'accès à la formation en langue française financée par le Pôle emploi et aux entreprises d'insertion. Elle complexifie l'accompagnement puisque dans la majorité des cas, elle implique des démarches de validation des diplômes, la recherche des domaines d'activité viables sur le marché de l'emploi dans la région et l'évaluation des compétences de la personne. C'est pourquoi le travail partenarial est encore plus indispensable que dans un accompagnement traditionnel.

Au regard de tout cela, il a fallu construire et établir un lien permanent avec les associations et les différents acteurs afin de trouver, en fonction des situations, des solutions adaptées et concertées.

COMPARATIF PERSONNES ACCOMPAGNEES

492 Personnes accompagnées :

119 hommes (24%)

373 femmes (76%)

Les ratios homme/femme sont totalement déséquilibré. Cette majorité de femme s'explique par la situation de l'Ukraine. Les hommes en capacité de protéger le pays ont dû rester en Ukraine (obligation du pays). Ce sont les femmes, les enfants et les personnes âgées qui ont majoritairement quitté le pays.

REUSSITES DE L'EQUIPE EMPLOI UKRAINE

En Ukraine, Madame O. travaillait dans les Ressources Humaines dans et possède un diplôme de psychologue.

Arrivée en France, avec ses deux garçons âgés de 8 et 16 ans, au moment de la guerre, elle a occupé un poste d'aide à domicile auprès d'une personne âgée dans une structure d'aide à domicile. Ce contrat de 20 Heures par semaine l'aide à payer son loyer. Mais elle aimerait que sa structure lui confie plus d'heures afin de vivre plus confortablement.

De plus, étant bilingue en Anglais, parlant Russe et possédant le permis de conduire, elle aimerait occuper un poste Administratif.

La recherche d'emploi s'oriente sur des postes dans les bureaux mais les employeurs ne répondent pas ou nous informe qu'il faut maîtriser parfaitement le français à l'oral et à l'écrit.

Enfin, une entreprise travaillant avec une clientèle internationale la reçoit en entretien et remarque ses qualités ; la persévérance et sa facilité à apprendre très vite.

Madame est donc embauchée en CDI 35H par cette entreprise. Elle utilise l'anglais mais également le français à l'oral et à l'écrit, langue qu'elle maîtrise aujourd'hui parfaitement

Madame et Monsieur X. sont venus avec leur famille (la mère de Monsieur, leurs deux enfants et leurs deux chiens) en France au tout début de l'invasion russe en Ukraine. La famille disposait de moyens financiers suffisants, ce qui leur a permis de louer un bel appartement, en pensant que la guerre serait bientôt terminée.

Avec le temps, l'argent a été dépensé, et la famille s'est retrouvée dans un centre d'hébergement, dans une seule chambre, sans possibilité de subvenir à leurs besoins.

Madame et Monsieur X. se sont présentés auprès de notre équipe pour être accompagnés vers l'emploi.

Monsieur, était pilote en Ukraine et ne pouvait pas travailler dans ce domaine en France car ses documents ne sont pas reconnus et il ne parle pas français.

Madame, était hôtesse de l'aire en Ukraine, s'est également retrouvée dans l'incapacité de travailler dans son domaine, ne maîtrisant pas non plus le français.

La solution a été trouvée non loin du centre d'hébergement. Le couple a été embauchés par un grand supermarché pour faire de la mise en rayon. Ce poste n'exigeait pas la maîtrise du français et était accessible. Ils ont signé deux CDI de 36 heures.

Grâce à ces emplois, la famille a pu être relogée dans l'appartement quelques mois après.

PERSPECTIVES 2024

En 2023, l'équipe emploi Ukraine a connu des chamboulements majeurs en termes d'accroissement.

Le maître mot de l'équipe a été « adaptation ». Elle évolué dans un contexte incertain (du a la situation de l'Ukraine), un public sans domicile stable se déplaçant sur tout le département et sans objectif quantitatif figé ce qui lui confère une grande souplesse avec le public accompagné.

ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC

L'équipe a entamé l'année 2024 avec 217 personnes (report 2023). L'objectif définit par le responsable d'activité, est d'intégrer entre 500 et 600 personnes en 2024, avec une file active oscillante entre 40 et 50 personnes en moyenne.

Sur un plan qualitatif, l'équipe a fait le constat que majoritairement les personnes accompagnées s'inscrivent encore dans une démarche d'accompagnement d'urgence vers l'emploi. L'objectif est de trouver le plus rapidement possible un emploi afin de subvenir à certains besoins (logements, alimentaires, culturels). Ces emplois dit « tremplins » constituent la première étape pour une future intégration dans la société Française. Cependant, l'équipe reçoit de plus en plus de demande de postes qualifiés. Ces demandes émanent de personnes diplômées ou qui ont des qualifications professionnelles spécifiques et qui souhaitent créer des entreprises, se mettre à leur compte ou exercer des métiers en lien avec leurs expériences antérieures.

En fonction des moyens qui seront alloués, l'équipe prévoit d'étoffer ou de recomposer les compétences au sein de l'équipe afin de l'outiller pour répondre à ces nouvelles sollicitations. La priorité reste la remise en emploi rapide mais répondre favorablement à ces demandes c'est concourir à mieux intégrer par l'emploi dans la société Française les déplacés de guerre qui souhaitent y rester.

Les CIP accompagneront les bénéficiaires lors de la transition de Pôle emploi en France Travail. Ils continueront de répondre aux situations particulières (accompagnement pour licenciement,

démarches auprès de l'ARS, accompagnement à la Maison de la justice, démarches auprès des Prud'hommes...).

L'équipe a également pour projet en 2024 de créer des outils de communication claire comme un livret d'accompagnement pour les bénéficiaires. Le parcours de l'emploi du bénéficiaire y sera inscrit étape par étape de façon plus lisible.

LIENS PARTENARIAUX

Objectifs 2024 est de développer les orientations via par les partenaires. Pour rappel, 56 % des orientation de 2023 relève du « bouche à oreille ».

L'équipe emploi Ukraine doit continuer à se faire connaître par les professionnelles de l'insertion et doit d'avantage communiquer sur les critères d'intégration du public.

Le renforcement des liens avec les partenaires tels que l'AFUCA, AZURLINGUA, ALC, AGIS06, etc... est nécessaire pour un double objectif : favoriser les orientations et mutualiser les compétences des uns et des autres au cours de l'accompagnement, dans l'optique de répondre aux besoins multiples du bénéficiaire.

Plan d'action :

 Organisation des visites de PLIE, Pôle Emploi, Collègues de la Fondation de Nice (CAP, Flash) sur site.

 Organisation d'une information collective par mois chez certaines partenaires comme l'AFUCA⁴.

ENTREPRISES

Le réseau d'entreprise s'est bien étoffé avec l'accroissement de l'équipe en 2023 mais ce travail doit se poursuivre et se développer pour 2024.

⁴ Association Franco Ukrainienne Cote d'Azur

Plan d'action :

-  Renforcement de la prospection des entreprises (particulièrement dans la partie EST)
-  Ciblage de la prospection en fonction des compétences et envies des bénéficiaires
-  Accompagnement vers les projets professionnels par le biais de stages PMSMP, de visite en entreprise...
-  Développement de l'accompagnement vers la création d'entreprises en France.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa Vecchia • 8, avenue Urbain Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siège@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique.
Elle a reçu en 2020 le label
«Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale»
(ESUS).



Le label Diversité délivré par l'AFnu à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.